

6.—Personnes accusées d'actes criminels, issue des causes et condamnations antérieures, 1964 et 1965

Détail	1964	1965	Détail	1964	1965
Accusées.....	46,551	46,662	Hommes condamnés.....	37,927	36,992
Acquittées.....	4,090	4,305	Femmes condamnées.....	4,170	4,840
Désaccords du jury.....	9	5	Première condamnation.....	11,047	10,966
Suspensions d'instances.....	255	435	Seconde condamnation.....	6,087	5,853
Accusations non fondées.....	34	23	Autres condamnations.....	14,041	13,629
Détenues pour folie.....	66	62	Non mentionné.....	10,922	11,384

Sentences, genre de procès et poursuites judiciaires.—Le tableau 7 renseigne sur les premières sentences imposées pour actes criminels, le tableau 8, sur le genre de procès et l'issue des causes, et le tableau 9, sur les personnes accusées et déclarées coupables d'actes criminels par le tribunal.

Deux genres de sentences maintiennent, pour une certaine période de temps, une relation entre la personne jugée par le tribunal et les institutions judiciaires d'une localité: liberté surveillée et placement dans une institution. Les institutions auxquelles une personne peut être envoyée sont diverses: pénitenciers, maisons de correction, prisons et fermes industrielles. En théorie, chaque institution a une fin propre dont on est censé tenir compte dans le jugement à rendre. Dans la pratique, toutefois, l'existence d'une institution dans la localité contribue à déterminer le jugement.

7.—Premières sentences imposées pour actes criminels, par province, 1965

Sentence	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T.N.-O.	Canada
Substitution d'amende....	236	87	426	280	2,237	4,012	587	394	1,384	1,360	42	11,045
Prison												
Moins d'un an.....	171	34	374	268	2,827	2,823	553	702	1,190	1,755	119	10,816
Un an et plus.....	44	1	8	32	318	443	180	133	510	598	14	2,281
Maison de correction.....	—	—	2	5	123	1,668	30	—	1	72	—	1,901
Pénitencier												
Moins de deux ans.....	—	—	—	9	4	53	—	3	2	5	—	76
Deux à cinq ans.....	36	19	160	92	672	676	193	114	287	303	14	2,566
Cinq à dix ans.....	2	—	7	12	116	131	18	2	30	57	—	375
Dix à quatorze ans.....	—	—	3	2	26	19	2	1	—	4	—	57
Quatorze ans et plus....	—	—	—	1	14	10	1	—	—	2	—	28
À perpétuité.....	—	1	—	—	13	11	—	1	1	8	—	35
Détenue préventive....	—	—	—	—	—	1	1	—	3	17	—	22
Peine capitale.....	2	—	1	—	8	4	—	1	2	1	—	19
Sursis, sans surveillance...	59	25	116	157	1,324	939	562	234	187	691	24	4,318
Sursis, avec surveillance...	211	11	349	176	1,413	3,603	516	305	637	1,068	4	8,293
Total.....	761	178	1,446	1,034	9,095	14,393	2,643	1,890	4,234	5,941	217	41,832